

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27/07/2021

ATTRIBUTION DE L'APPELLATION SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL AU THÉÂTRE LE PASSAGE À FÉCAMP

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, attribue l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National (SCIN), avec mention « art et création » pour les arts de la marionnette, au Théâtre Le Passage à Fécamp.

L'attribution de cette appellation vient reconnaître la qualité du programme d'actions développé dans le domaine des arts de la marionnette, notamment en matière de soutien aux artistes pour leur travail de création, une large diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence sur leur territoire permettant une diversification de rencontres avec les populations. Liée au projet de la directrice du Théâtre Le Passage, Sophie Descamps, cette appellation est attribuée pour une durée de quatre ans couvrant la période 2021-2024.

Participant de la politique nationale de soutien à la création artistique, le programme des Scènes Conventionnées d'Intérêt National (SCIN) joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres au plan national, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires.

Ministère de la Culture Délégation à l'information et à la communication